

**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

**Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :**

Direction des communications  
Bureau du vérificateur général du Canada  
240, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)  
Télécopieur : 613-957-0474  
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042  
Courriel : [communications@oag-bvg.gc.ca](mailto:communications@oag-bvg.gc.ca)  
Site Web : [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca)

ISSN 1927-1980

# Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

## Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

## Mandat

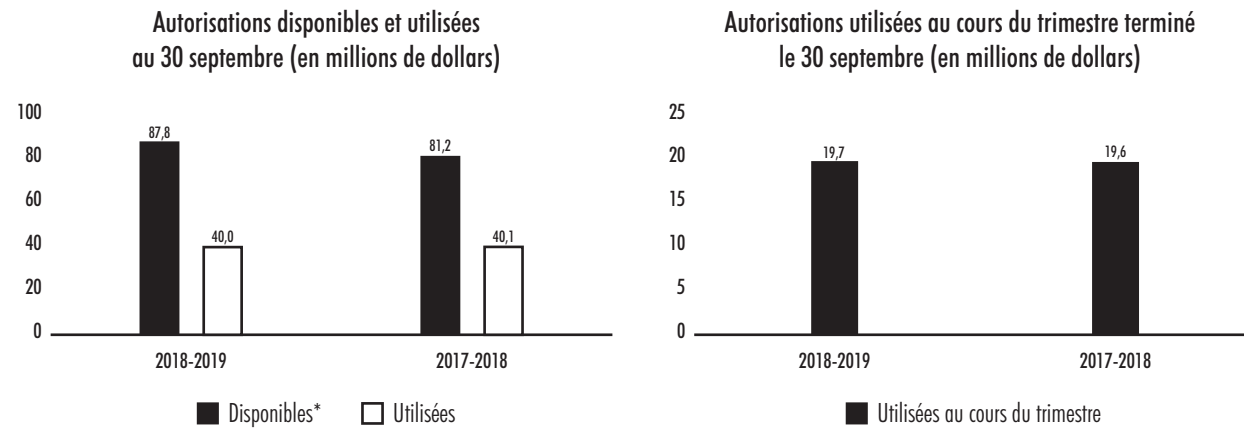
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

## Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2018-2019. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles ont augmenté en raison des fonds additionnels reçus à la fin du trimestre.



\* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Risques et incertitudes

Notre base de financement ne suffit pas à faire face aux pressions croissantes des coûts liés aux audits et aux services auxquels le Bureau est confronté. À la fin du présent trimestre, des fonds additionnels permanents de 7,7 millions de dollars ont été approuvés. Cette augmentation est insuffisante pour répondre à nos besoins. Nous continuons de revoir l'affectation de nos ressources afin de pouvoir réaliser tous les audits requis de la manière la plus efficiente possible à court terme et nous examinons des solutions à long terme.

## Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

À la suite des changements récemment approuvés dans l'administration publique centrale, le Bureau a approuvé une structure salariale révisée pour le groupe de la direction. Cette nouvelle structure couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 1<sup>er</sup> avril 2017 a pris effet le 9 juillet 2018.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada,

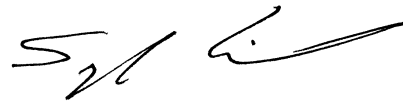


---

Michael Ferguson, CPA, CA  
FCPA, FCA (Nouveau-Brunswick)

Ottawa, Canada  
Le 29 novembre 2018

Le vérificateur général adjoint  
et dirigeant principal des finances,



---

Sylvain Ricard, CPA, CA

## État des autorisations (non audité)

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	80 458	17 621	35 765	74 468	17 529	35 786
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(248)	(360)	(2 660)	(227)	(333)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	77 798	17 373	35 405	71 808	17 302	35 453
Autorisations législatives budgétaires	9 957	2 299	4 598	9 421	2 308	4 616
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>87 755</b>	<b>19 672</b>	<b>40 003</b>	<b>81 229</b>	<b>19 610</b>	<b>40 069</b>
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
<b>Autorisations totales</b>	<b>87 755</b>	<b>19 672</b>	<b>40 003</b>	<b>81 229</b>	<b>19 610</b>	<b>40 069</b>

\*Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2018	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	76 035	16 966	34 528	72 708	16 607	33 852
Transports et communications	4 034	697	1 588	3 296	645	1 737
Information	722	143	317	532	137	297
Services professionnels et spéciaux	6 752	1 757	2 765	5 038	1 999	3 279
Location	1 385	110	845	1 034	158	880
Services de réparation et d'entretien	341	41	57	242	29	33
Services publics, fournitures et approvisionnements	270	42	68	268	53	87
Acquisition de matériel et d'outillage	844	157	186	752	204	230
Autres subventions et paiements	32	7	9	19	5	7
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>90 415</b>	<b>19 920</b>	<b>40 363</b>	<b>83 889</b>	<b>19 837</b>	<b>40 402</b>
<b>Moins les recettes affectées aux dépenses :</b>						
<b>Sommes recouvrées</b>						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(36)	(148)	(660)	(13)	(119)
De l'audit international	(2 000)	(212)	(212)	(2 000)	(214)	(214)
<b>Total des sommes recouvrées</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(248)</b>	<b>(360)</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(227)</b>	<b>(333)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>87 755</b>	<b>19 672</b>	<b>40 003</b>	<b>81 229</b>	<b>19 610</b>	<b>40 069</b>